

Gilles Delorme

Parti politique : Parti libéral du Québec

Question 1 L'avenir du milieu communautaire

Question : Quelle place accordez-vous à l'action communautaire autonome dans votre vision du Québec et quels engagements concrets comptez-vous défendre afin d'assurer la pleine mise en œuvre de cette politique ainsi que la stabilité, l'autonomie et la pérennité des organismes communautaires?

Préserver le statut autonome du communautaire et de son indépendance de pratique et d'orientation. Assurer un financement prévisionnel et récurrent indexé. Réduire le fardeau administratif des redditions de comptes.

Question 2 Pauvreté, inégalités sociales et réalité rurale

Question : Quelles mesures structurantes comptez-vous défendre afin de lutter contre la pauvreté, de réduire les inégalités sociales et économiques et d'assurer à toutes les personnes des conditions de vie dignes, tout en tenant compte des réalités propres aux communautés rurales et des obstacles particuliers vécus par les personnes handicapées?

Garantir la stabilité des renouvellements des subventions. Acquérir des logements sociaux adaptés. Fournir un soutien spécialisé aux personnes proches aidantes.

Question 3 La crise du logement

Question : Quelles mesures comptez-vous défendre afin de répondre durablement à la crise du logement, d'accroître l'offre de logements sociaux, communautaires, réellement abordables, dans une perspective d'accessibilité universelle; et de mieux protéger les personnes et les familles confrontées à l'insécurité résidentielle?

Gel du coût des loyers. Augmentation du parc d'habitation à loyer modique. Légiférer sur un cadre législatif sur la protection des locataires. Offrir des programmes d'aide financière aux familles- ménages. Implanter des programmes de prévention pour des personnes vulnérables susceptibles de perdre leur logement.

Question 4 L'accessibilité aux services publics et la responsabilité de l'État

Question : Quelles mesures comptez-vous défendre afin de garantir un accès équitable, continu et dans des délais raisonnables à des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire, tout en préservant l'autonomie des organismes communautaires et en vous assurant qu'ils ne soient pas appelés à remplacer les responsabilités de l'État?

La mesure de la répartition équitable du financement accordé. En matière d'équité régionale, allouer des attraits financiers pour attirer des spécialistes de la santé. Consacrer une plus grande responsabilité aux MRC et aux municipalités du point de vue de la gestion financière et budgétaire couvrant la mobilité des personnes en transport et en santé.

Question 5 Les violences, la haine, les discriminations et l'inclusion

Question : Quelles actions comptez-vous défendre, et quelle posture publique entendez-vous adopter, afin de prévenir les violences, de combattre la haine et les discriminations et de favoriser une société véritablement inclusive, accessible, sécuritaire et respectueuse des droits de toutes les personnes?

Promouvoir le rapprochement de la diversité interculturelle et l'inclusion sociale des minorités culturelles et des communautés autochtones. Favoriser la cohabitation et la cohésion sociale par l'utilisation de la langue française. Éducation et sensibilisation des citoyens.

Question 6 Démocratie, participation citoyenne et collaboration avec les communautés

Question : Comment comptez-vous favoriser la participation citoyenne, rétablir la confiance envers les institutions démocratiques et faire en sorte que l'expertise des organismes communautaires et des personnes directement concernées soit réellement prise en compte dans les décisions publiques?

À l'aide de la consultation collective des citoyens et des tables de regroupement communautaire sur l'élaboration des services et des politiques publics en éducation, en santé et en économie. Par la reconnaissance des compétences du milieu communautaire et par l'utilisation de mécanismes de concertation et de coopération participatives avec les institutions publiques.

Question 7 L'urgence socioclimatique et les générations futures

Question : Quelles actions comptez-vous défendre afin de répondre à l'urgence socioclimatique, d'assurer une transition juste qui ne laisse personne derrière et de préserver des conditions de vie dignes pour les générations actuelles et futures?

Une gestion durable des déchets et de l'eau. S'opposer à l'exploitation des énergies fossiles. Favoriser une transition énergétique vers des sources telles l'hydroélectricité,

l'éolien et le solaire. Procéder à l'aménagement du territoire par la plantation d'arbres et le verdissement urbain. Sécuriser l'eau potable. Stopper le déclin de la biodiversité : la pollution, la réduction des ressources naturelles.